Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260330-2026_03_27-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de BON REPOS SUR BLAVET (22)

REPUBLIQUE FRANCAISE

Séance du 30 mars 2026

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

Le trente mars deux mille vingt-six
A vingt heures

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Raoul RIOU, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	16

Date de la convocation
24/03/2026

Date d'affichage
24/03/2026

Numéro de la Délibération :
2026-03-27

Présents :
Mmes Armelle AMAT, Sylviane AYMÉ, Anaïs BIDAULT, Isabelle JUGÉ, Françoise LE CAM, Sandra LE NOUVEL, Magalie MOY, Germaine MURZEAU-COBETTO, Cynthia QUÉRO.

M. Blaise BLEUNVEN, Sébastien L'HERMITE, Cyril LE FUR, Raoul RIOU, Ludovic VICENT.

Absents : Sylvain BOSCHAT, Pablo ROUILLÉ, Antoine STEVENS.

Absent(e)s excusé(e)s : Victor LE NAGARD a donné pouvoir à Cyril LE FUR, Alain TRUBUIL a donné pouvoir à Sylviane AYMÉ.

A été nommée secrétaire de séance : Magalie MOY

Délégation de signature pour des actes notariés

Le maire explique à l'assemblée qu'un rendez-vous est prévu, le 15 avril, auprès de l'office notarial de Bretagne, à Rostrenen, pour :

- La vente d'un délaissé de voirie à Restano-Laniscat à M. Bastien PENAULT (délibération n°2025-06-51)
- La reprise de terrains non construits dans les lotissements communaux, celui des consorts Wheeler au lot Ty Bris et le terrain de Mme Bekombo au lot de Goaram Bras (délibération n°2025-10-76)

Le maire ne pourra pas se rendre au rendez-vous aussi il souhaite donner procuration à Mme Magalie MOY, maire déléguée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal,

- Donne délégation de signature à Mme Magalie MOY, maire déléguée, pour les actes énoncés ci-dessus.

Le Maire	La secrétaire de séance
Raoul RIOU	Magalie MOY